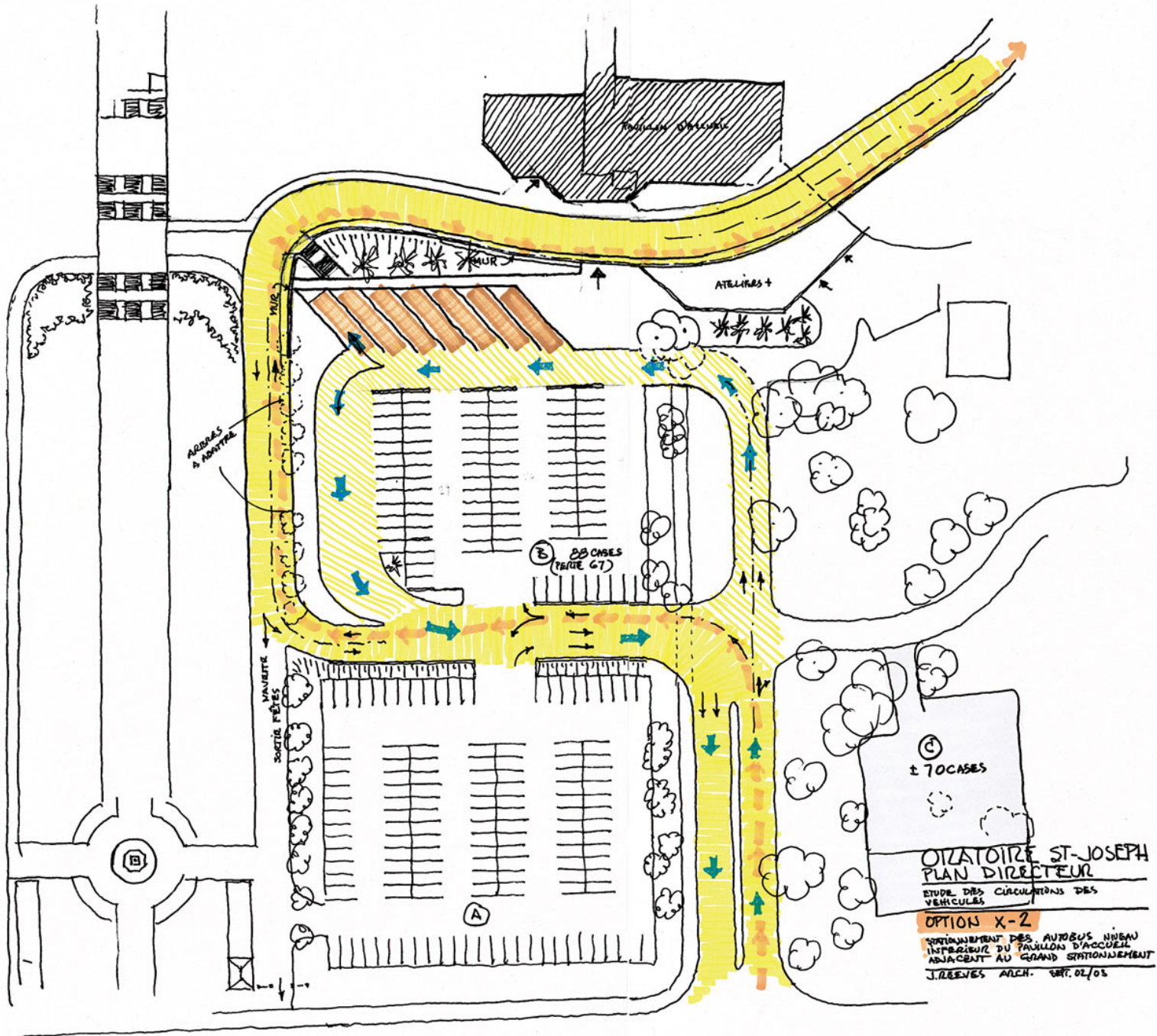
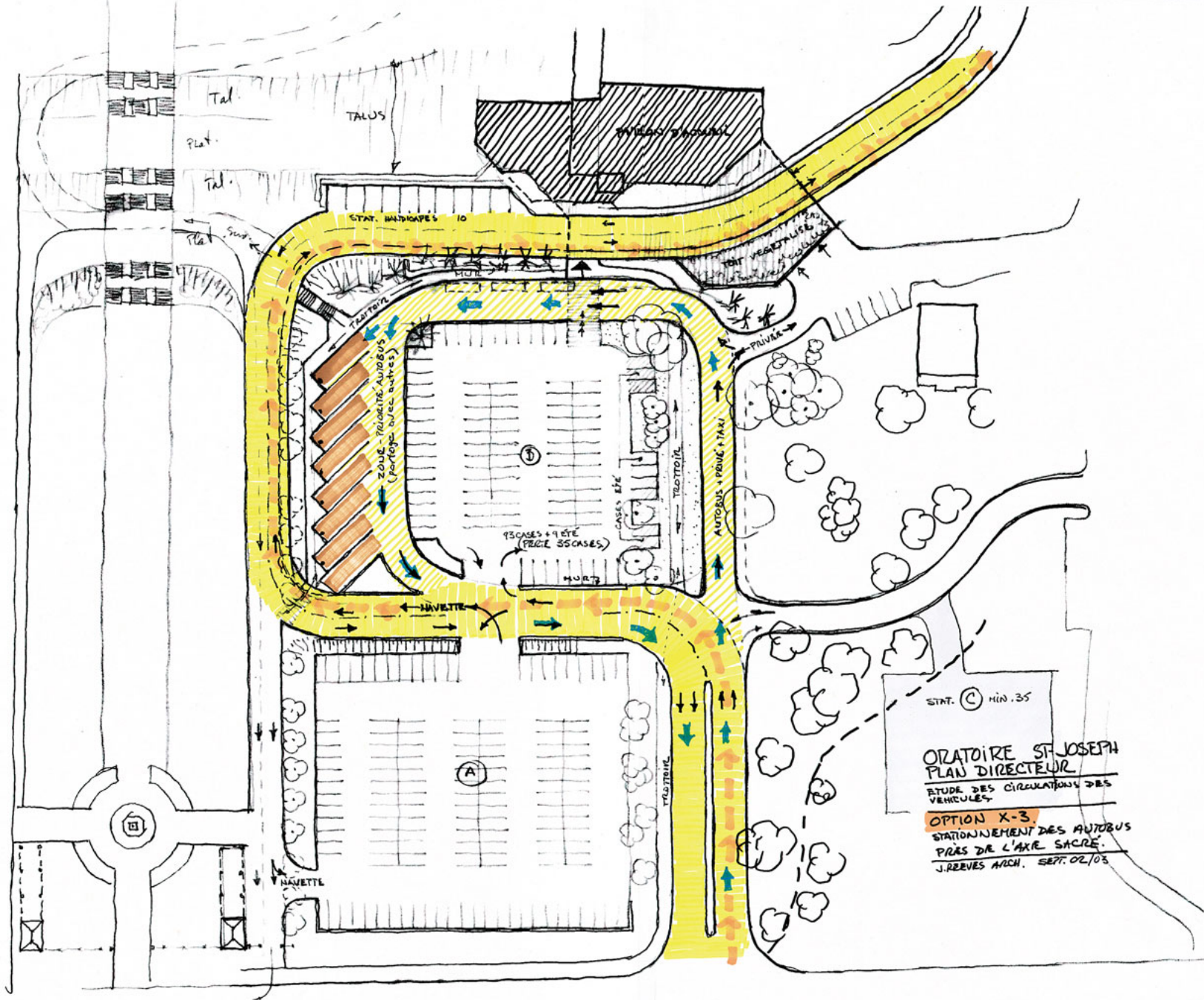


40 @ 50 places.
 (C)
ORATOIRE - ST-JOSEPH
PLAN DIRECTEUR
 EMBLEMES DE CIRCULATION DES
 VEHICULES.
 OPTION X-1
 STATIONNEMENT DES AUTOMOBILES
 EXTREMITE OUEST DU STAT.
 CHEMIN D'ENTREE
 J. BREVES mai 1977.02-03

X-1

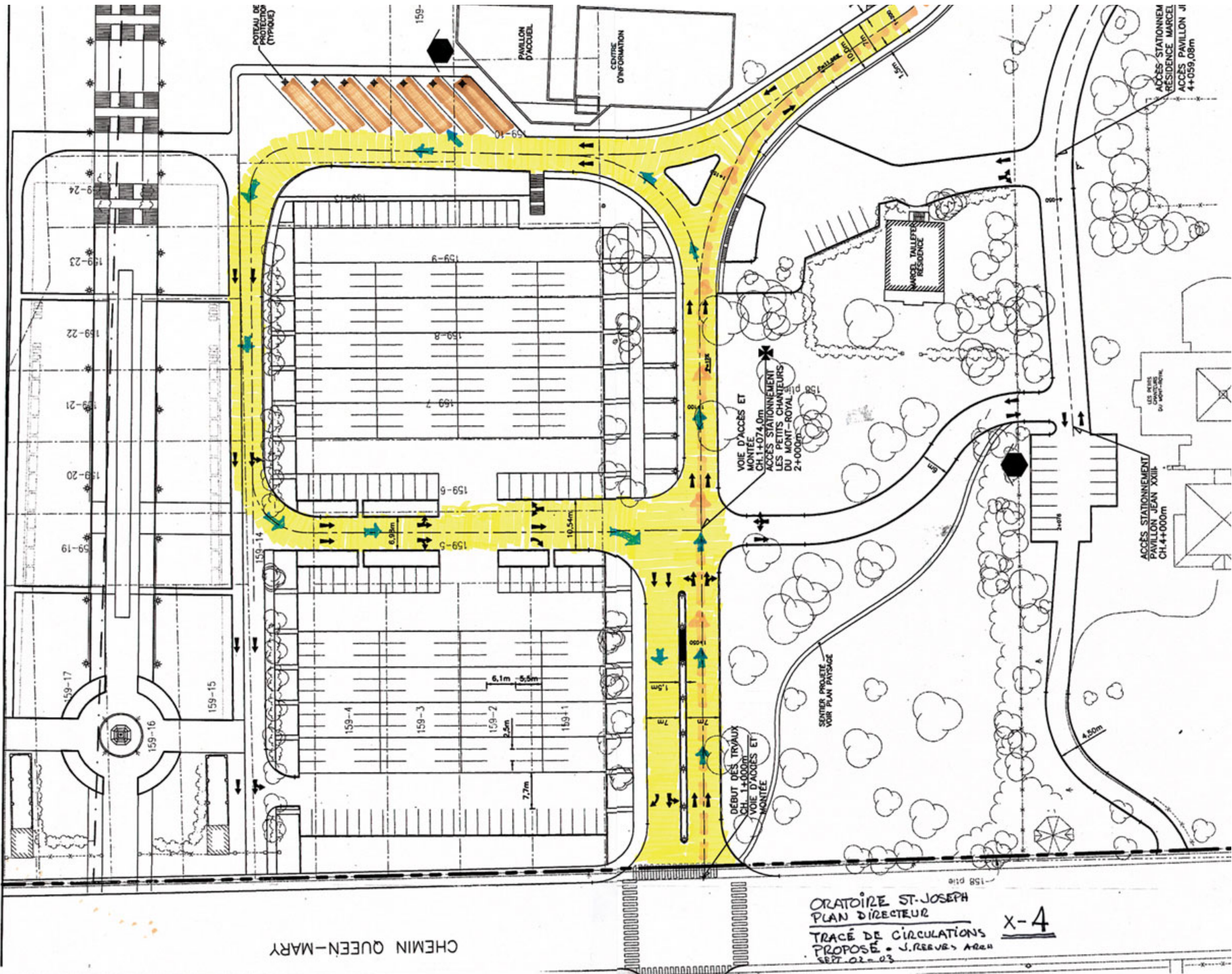




STAT. (C) MIN. 35

ORATOIRE ST JOSEPH
PLAN DIRECTEUR
 ETUDE DES CIRCULATIONS DES VEHICULES

OPTION X-3
 STATIONNEMENT DES AUTOBUS
 PRÈS DE L'AXE SACRÉ
 J. REEVES ARCH. SEPT. 02/03



CHEMIN QUEEN-MARY

ORATOIRE ST-JOSEPH
 PLAN DIRECTEUR
 TRACÉ DE CIRCULATIONS
 PROPOSÉ • J. REEVE • A.R. 24
 SEP. 02 - 03

X-4

Oratoire Saint-Joseph - Localisation de la rampe d'accès

Localisation de la montée – Axe de services aux pèlerins

La localisation de la montée repose sur les critères suivants:

- a) que l'accès par véhicule ne soit pas trop éloigné de l'axe sacré;
- b) que l'accès soit facile, très visible, sécuritaire et non nuisible à l'axe dominant - axe sacré;
- c) que l'intersection avec Queen Mary se fasse à l'endroit le plus approprié pour faciliter la circulation des véhicules et des piétons accédants au sanctuaire, au PCMR et au Collège Notre-Dame;
- d) que la portion en pente s'intègre bien au talus avec des pentes plus douces et des rayons de braquage compatibles pour les véhicules lourds: autobus, camions, etc.;
- e) que l'intersection munie de feux de circulation soit localisée à un endroit approprié afin de ne pas nuire à la circulation sur Queen Mary et que le choix se fasse en consultation avec les services de la Ville;
- f) que l'emplacement du chemin d'accès soit fait en fonction des arbres à conserver.

L'emplacement retenu par tous les professionnels, architectes, architectes du paysage, ingénieur forestier, ingénieurs de la Ville et ingénieurs civil, est celui apparaissant au plan directeur et le seul emplacement qui répond à tous les critères énoncés plus haut et qui en plus s'inscrit dans un contexte de zone déjà pavé.

Nous avons envisagé d'autres hypothèses pour la localisation du chemin d'accès

1. élargir le chemin d'entrée actuel

- nécessite la coupe des arbres longeant l'axe sacré et qui cachent présentement le stationnement;
- n'est pas compatible avec l'accès au Collège Notre-Dame;
- trop de véhicules dans l'enceinte de l'axe sacré;
- conflits de mouvement piétons, véhicules;
- complique la circulation de la navette dans le secteur des petites gares, où celle-ci prend et dépose ses passager.

2. Plus à l'ouest - dans le secteur du pavillon des Petits Chanteurs du Mont-Royal (PCMR) ou même à l'intersection Queen Mary et Cedar Crescent
- trop éloignée de l'entrée de l'axe des services aux pèlerins;
 - nécessite un découpage trop important dans le parc;
 - après avoir aperçu le site de l'Oratoire, on le quitte pour y revenir par un détour pénible;
 - on abandonnerait la desserte du Collège Notre-Dame;
 - trop coûteux.

Sous-question: Avez-vous pensé à incorporer le stationnement des autobus avec les aires du stationnement principal afin d'éviter de couper le talus?

Réponse: Oui, nous avons trois hypothèses qui ont été analysées; mais avant de vous les présenter permettez-moi de préciser ce qui suit: la zone que nous avons retenue pour le projet soumis pour l'arrêt des autobus est la même que celle qui existe présentement, le projet ne coupe donc pas le talus; il reprend, moyennant quelques ajustements, le même plateau tant dans sa profondeur que dans sa largeur.

Les trois hypothèses sont:

- a) à même le chemin en prolongement du tracé d'entrée des véhicules;
 - b) au fond du stationnement et en reculant dans le talus inférieur;
 - c) adjacent au chemin à droite de l'axe sacré.
- Dans les trois solutions, le tracé de la montée est en lacet (zigzag) et passe à travers le stationnement;
 - les trois hypothèses présentent des problèmes de conflits de circulation et croisements et des dangers d'accident à cause de la mixité piétons, automobiles, autobus, camions, navettes;
 - dédoublement ou augmentation de zones asphaltées et pertes d'arbres existants ou à planter;
 - les trois hypothèses nécessiteraient des modifications importantes, voir même radicales, au pavillon d'accueil;
 - les trois hypothèses nécessitent l'ajout d'une troisième zone de stationnement dans le parc devant le pavillon des Petits Chanteurs du Mont-Royal (PCMR), d'une capacité de 40 à 70 cases selon l'hypothèse.